

Compte-rendu conseil de hameau Vincent/Claret/Tardy du 10mai 2014

Chez Robert et Solange Vincent au Vincent

5 présents /Animé par Isabelle Cavallo secondée par Louis Bocchino.

1. Pot d'accueil

2. Présentation du nouveau conseil municipal avec à l'appui (ci-joint) :

- L'organigramme général des services
- La présentation organismes intercommunaux et des délégués communaux qui y siègent (titulaires et suppléants)
- La présentation des associations et autres structures et des délégués communaux qui y siègent (titulaires et suppléants)
- La présentation des commissions communales et de leurs présidents, titulaires et suppléants respectifs. Cela permet de savoir quels sont les élus à contacter.

• Questions posées et échanges :

- Importance du lien à créer entre les deux St Pierre surtout sur le plan politique
Réponse de la mairie : des coopérations existent déjà pour l'école, les associations. L'exemple d'un projet pouvant rapprocher les deux communes pourrait être la traversée et l'aménagement du centre bourg (des deux communes).
- Pourquoi St Pierre d'Entremont Isère est-elle autonome au niveau de l'eau contrairement à St Pierre d'Entremont Savoie dont l'eau potable est gérée par le SIAEP du Thiers ?
Réponse de la mairie : le conseil général ne donnait plus de subvention aux communes gérant seule leur service de l'eau, besoin d'investissement de 1,3 M€ pour fiabilisation du réseau (qualité et continuité de service), le syndicat du Thiers est une structure publique et facture l'eau moins cher.
- Que va devenir le PLU, que va changer le PLU Intercommunal et quelles sont/y a-t-il des dérogations possibles ?
Réponse de la mairie : décisions en cours sur le PLU et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Comment contacter une assistante sociale ?
Réponse de la mairie : chacun peut le faire individuellement ou passer par un élu (contacter la mairie pour les coordonnées).

3. Quel rôle pour les Conseils de hameaux (CH) ?

- Face au peu de gens présents, il a été émis que cela pouvait être dû (au-delà de la date : vacances et Pont du 8 mai) au fait que les habitants ne trouvaient plus d'intérêt dans les conseils de hameau notamment car il n'y a pas de suivi de ce qui est dit pendant les conseils.
- Échange sur la demande de construction d'un abri poubelle au hameau des Claret, émise en 2011.
Réponse de la mairie : la commune ne donnera pas de suite favorable à la demande de construction de l'abri poubelle au hameau des Claret pour les raisons suivantes :
 - *Le PLU spécifie des toitures en ardoise ou en tuile seulement et la demande des habitants porte sur un toit en bac acier*
 - *Nécessité de faire les démarches administratives (autorisation d'urbanisme, convention d'usage d'une parcelle privée), à charge des habitants (lourdeur).*
 - *La commune souhaite privilégier la mise en place d'éléments favorisant la convivialité et les échanges entre les habitants au-delà de la seule période de construction (ex : terrain de boules).*

À l'avenir, la commune apportera une réponse précise dès la 1^{ère} demande, de façon à éviter les déceptions. L'objectif reste bien sûr de favoriser les initiatives locales autour de projets collectifs.

- Pour la question de l'heure du conseil de hameaux, les avis sont partagés, mais il a été proposé de fixer le prochain à 17h.
 - Le besoin a été exprimé de se réunir par hameau « comme avant », avec des journées de travaux en commun : débroussaillage, coupe de bois, ramassage de déchets, etc.
Les habitants peuvent organiser eux-mêmes ces journées, la mairie peut apporter de l'information si cela touche des terrains communaux ou voies communales.
- ➔ Il a été décidé que, avant le prochain conseil de hameau, les habitants se réunissent pour débroussailler et nettoyer le ruisseau du chemin entre les Vincent-d'en-bas et les Vincent-d'en-haut.

3. Quelle implication des habitants dans les projets de la commune ?

- **La cantine** dans la nouvelle école : Angélique Heurtel effectue un stage dans le cadre de sa formation par alternance au Maison Familial Rurale d'une durée de 9 semaines.
À l'issue de son stage, elle proposera plusieurs scénarii possibles de mise en place d'une cuisine locale avec approvisionnement en produits locaux. Ce travail aidera le conseil municipal à avancer dans son projet, en lien avec la commune de St Pierre Isère.
Un habitant a demandé s'il le portage des repas issu de la cantine serait possible : On pourrait envisager que les personnes bénéficiant du portage des repas mangent à la cantine avec les élèves, la question se pose à propos du transport.
- **Participation des habitants aux commissions et groupe de travail** : un groupe de pilotage concernant le projet d'aménagement du centre bourg sera mise en place avec en son sein : les habitants, les commerçants, les élus etc.
- **La participation des habitants à la récolte et au travail de mémoire de notre village** : La commune souhaite mettre en place cette démarche participative de récolte de la mémoire de notre village et vallée : création d'une photothèque composée de photos choisies et données par les habitants (possibilité des scanner les photos). Il est peut-être nécessaire de définir un thème. Un travail similaire a été fait à Entremont-le-Vieux. Des **veillées** pourraient être organisées par hameau, afin que les « anciens » de chaque hameau transmettent aux autres habitants un peu d'histoire/Histoire.

4. Informations de la commune :

- ➔ Travaux des appartements des Bandet : pose de l'isolation extérieure. Fin des travaux : oct 2014
- ➔ Réunion publique sur les nouveaux Rythme scolaires le 22 mai
- ➔ Rassemblement du maquis de Chartreuse le 14 juin au Cirque de St Mème.
- ➔ Portes Ouvertes de l'Équipement Multi Activité le 17 mai de 9h30 à 12h.

5. Question diverses/remarques :

- ➔ L'information communale est suffisante avec les CH, les Clefs de la Tour et le Site Internet.
- ➔ Le déneigement est correct.
- ➔ salle des fêtes : le réfectoire de l'école peut être utilisé pour des mariages, anniversaires etc.

6. Prochain Conseil de Hameau

Le samedi 6 septembre à 17h chez Henri Vidal au Claret précédé par une après-midi débroussaillage et nettoyage du ruisseau du chemin entre les Vincent d'en bas et ceux d'en Haut.